

Internaute de la "fachosphère" : souriez, vous êtes dénoncés !

écrit par François des Groux | 18 juillet 2019



Illustration : Thomas Joly (?)

*« J'aime pas l'islam. C'est vraiment la religion la plus con. Et l'autre jour, t'as vu ces grosses voilées se disputant des pots de Nutella halal en promo chez Intermarché. Non, mais j'te jure. Les musulmans sont vraiment tous débiles ! »**

* scénario purement fictif, n'engageant personne, tout ressemblance avec des personnes ou des événements est une coïncidence. Je n'y suis pour rien. Pardon, je ne le ferai plus.

Halala, que n'aviez-vous écrit la veille sur Râleurdesouche, le célèbre réseau social des Français mécontents !

Votre message a malheureusement été signalé par le *Comité des femmes musulmanes en surpoids* et traité directement par les services du ministère de l'Intérieur. Très vite, votre adresse IP est relevée et les fonctionnaires savent tout de vous, de

vosre énurésie adolescente aux dernières photos de vacances, nu et bourré sur une plage de Bali.

Le lendemain, à 6h du matin, la BAKCHICH (Brigade Anti-Kriminalité Contre la Haine sur Internet et la Chasse à l'Homme) ou Brigadavia sonne à votre porte, vous êtes emmené manu militari en garde à vue et mis en examen.

Les faits que l'on vous reproche sont terribles : blasphème envers une religion sacrée, grossophobie, stigmatisation, islamophobie et publicité illégale. A vue de nez, c'est 150 000€ d'amende et 15 ans de prison. De plus, le *Comité des femmes musulmanes en surpoids* est richement dotée : aides financières de multiples pétromonarchies soucieuses de lutter contre l'obésité dans l'oumma féminine, subventions de l'État français et de la mairie de Paris, cagnotte Leetchi dédiée et communauté pro-active d'une dizaine de milliers de membres.

Par manque de moyens, divorcé, ruiné, isolé, on vous propose un avocat commis d'office. Vous allez perdre votre emploi et vos amis et l'on donnera vos identité et adresse lors du procès : vous êtes foutu !

Vous vous réveillez alors, en sueur : tout ça n'était qu'un mauvais rêve après avoir lu l'éditorial des [« Dossiers du Pirate »](#) :

L'anonymat, dernier rempart d'Internet

... **L'heure est grave. Le gouvernement français entend faire passer en 2019 une loi pour lever l'anonymat sur Internet.** Une décision qui prouve encore une fois l'ignorance et l'incompétence de nos dirigeants. Ils veulent le supprimer pour nous protéger, et pourtant, il reste encore la meilleure des protections sur Internet.

L'anonymat doit être défendu [...] D'ailleurs, la notion de pseudonymat est plus adéquate, l'anonymat absolu n'étant qu'une vaste chimère. Nous laissons toujours des traces, aussi

minimes soient-elles. Hormis quelques hackers de haut vol, le commun des mortels sème des cailloux au gré de ses navigations, et il est facile de remonter à la source, avec des moyens, bien sûr.

...

En vérité, le pseudonymat est un formidable bouclier pour les internautes. Grâce à lui, les personnes peuvent débattre, aller au fond d'une idée, d'une opinion, sans craindre de se le voir reprocher à l'avenir. Grâce au pseudonymat, les échanges sont honnêtes, car vous parlez en votre âme et conscience. Grâce au pseudonymat, le débat existe, et ce surtout les sujets, même les plus sensibles car vous n'êtes plus bridé par une quelconque pression sociale.

...

Les dirigeants et les puissants ont peur de l'anonymat

Pourquoi voter une telle loi ?

L'anonymat protégerait les harceleurs, voilà l'argument classique.

« *Nos gouvernements, nos populations ne vont pas pouvoir tolérer encore longtemps les torrents de haine que déversent en ligne des auteurs protégés par un anonymat devenu problématique* », disait Emmanuel Macron lors du discours inaugural de l'Internet Governance Forum à l'Unesco.

Le constat dressé par le président de la République est faux [...] **Non, l'anonymat est l'ennemi du contrôle et du pouvoir.**

Des géants du web comme Google ou Facebook n'ont aucun intérêt à promouvoir la discrétion et l'anonymat, puisqu'ils vendent vos données personnelles au plus offrant. Les gouvernements, quant à eux, ont tout intérêt à avoir toutes les armes en main pour vous museler.

[Pour Romain Pigenel...] *il y a parfois des choses qu'on n'oserait pas dire dans la vie réelle parce qu'on n'a pas le droit, parce que l'employeur nous l'interdirait [...]*

Un projet de loi liberticide

Retenez bien la formule d'Emmanuel Macron. Devant l'assemblée de maires, à Souillac, le président appelle « *à une hygiène démocratique du statut de l'information* ». Ou comment expliquer qu'il est temps de purifier, passer au karcher comme dirait l'autre, un domaine que Jupiter juge désormais insalubre, malpropre, cancérigène : le web et l'information. En proposant de lever l'anonymat sur Internet, Emmanuel Macron est en passe de faire voter l'une des lois les plus liberticides de la 5ème République.

Sous couvert de sécurité et de justice pour les cyberharcelé(e)s, l'État pourrait bientôt décider de ce qu'est une bonne ou une mauvaise information, une bonne ou une mauvaise parole, et museler la capacité de jugement de la population.

Comment distinguer le bon du mauvais, dès lors que le bon est majoritaire, et le mauvais balayé d'un revers étatique ? Ces lois d'hygiénisation sont extrêmement dangereuses car elles prétendent avoir la science infuse, elles affirment que le pouvoir politique en place, en l'occurrence la République en Marche (NDA : la Gauche, quoi), est le seul détenteur de la vérité.

Et quand un État prétend avoir raison sur tout, ce n'est jamais bon signe.

